

RESEAU RURAL AUVERGNE
GROUPE DE TRAVAIL « Coopération entre territoires ruraux »
Réunion du 3 Juin 2008
Compte-rendu

Animation :

- Franck Noël-Baron, Président de la communauté de communes du Langeadois et maire de Chanteuges
- Séverine Reynes, chef du service coopération interrégionale au Conseil régional d'Auvergne

Rappel du contexte :

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre des activités du réseau rural Auvergne. Ce réseau, copiloté par M. le Préfet de région Auvergne et M. le Président du Conseil régional, rassemble les acteurs du monde rural Auvergnat.

Les réunions de concertation du printemps 2007, ont permis d'identifier quatre thématiques, jugées prioritaires par les acteurs locaux :

- Aménagement de l'espace rural et urbanisme durable
- L'évaluation des politiques publiques sur les territoires
- Innovation et TIC au service du développement économique des zones rurales
- La coopération entre territoires ruraux

Ces quatre thèmes ont été validés par le comité de pilotage puis l'assemblée du réseau en décembre 2007. Ils ont donné lieu à la création de quatre groupes de travail thématiques qui se sont réunis régulièrement depuis le 23 avril 2008.

L'objectif de ces groupes de travail est de réfléchir collectivement sur chaque thématique et de proposer, à terme, des réponses concrètes aux enjeux identifiés. Chaque groupe est co-animé par deux structures membres du réseau. Afin de lancer une dynamique de travail, il a été proposé à des structures d'animer les 1ères réunions. Les membres des groupes pourront bien entendu proposer d'autres animateurs s'ils l'estiment nécessaire.

Avant-propos

Le thème du présent groupe de travail est la coopération entre territoires ruraux. Afin de mieux définir les objectifs du groupe ainsi que pour donner la parole à chacun, la réunion s'est organisée en 3 temps. Tout d'abord la présentation d'un programme de coopération interrégionale porté par le SICALA Haute-Loire. Cette présentation d'Etienne Fautrad a été suivie d'un moment de questions et d'un débat. Les participants se sont ensuite répartis en 2 ateliers, avant de se retrouver en séance plénière pour clôturer cette première rencontre.

Présentation d'Etienne Fautrad, SICALA, Haute-Loire.

Expérience d'un INTERREG IIIC Sud associant 3 bassins versants de 3 Pays différents ainsi que l'Office Nationale des Forêt. Les bassins versants sont :

- Bistrita Nasaud en Roumanie
- Haut bassin de Lamone en Italie
- Haut bassin de la Loire en France.

Cf. document ci-joint.

Relevé des débats avec la salle (par thématiques) :

1. L'origine du projet : quelles sont les raisons et les motivations ? Quel est l'élément déclencheur ?

→ Dans le cas du projet du SICALA, le projet INTERREG a été bâti sur une coopération existante entre le SICALA et des communes roumaines (5 ans de coopération décentralisée) et une volonté commune d'aller au delà.

2. Les relations de partenariat, l'importance et la nécessité de connaître ses partenaires: comment trouver des partenaires ? comment formaliser le partenariat entre les différents acteurs du projet ? Combien de fois est-il nécessaire de se rencontrer? Etc.

→ Le partenariat de coopération doit être une réalité pour que le projet puisse vivre. Le 1^{er} dossier présenté pour le projet a été refusé car il apparaissait clairement que le partenariat avec les italiens n'était pas assez approfondi.

Plus le projet est préparé en amont par des rencontres et des échanges, plus il a de chances d'être crédible et pertinent.

3. la mise en œuvre du projet (durée, programmation et budgétisation des actions, moyens humains et financiers, gestion technique et administrative) et la recherche de (co)financements (comment va t'on chercher des cofinancements ? comment mobilise t'on des financements européens ?)

→ Budget de 1,4 million d'euros via INTERREG (maximum possible = 3 millions d'euros) correspondant aux actions réellement effectuées car toute subvention non consommée est perdue pour le projet. Le partenaire roumain a reçu des subventions via le programme PHARE et le Ministère de l'Environnement.

L'implication des partenaires dans la gestion administrative du projet est différente si la structure est chef de file ou non. Le travail du chef de file est très important: rapports semestriels, certifications financières, centralisation de données...

Il a été possible au SICALA de porter ce projet de coopération car le programme INTERREG IIIC sud le permettait. En revanche, le programme INTERREG IVC implique une notion de partenariat régional.

4. L'implication et la mobilisation des élus et des citoyens de son territoire (quelle communication, quelle sensibilisation, comment les élus et les citoyens peuvent ils s'approprier le projet ? comment les impliquer/intégrer ?). Les élus se sont impliqués progressivement en fonction de l'avancée et de la concrétisation du projet)

→ L'implication des élus du SICALA a été progressive et croissante au fil de l'avancée du projet. Lorsque la démonstration leur a été faite que la coopération apportait du concret, ils se sont engagés dans le projet.

Les citoyens ont été impliqués via des réunions publiques (mais peu de monde présent ; comment les impliquer plus ?), via le travail avec les enfants des écoles ; ces « points d'accroche » ont permis de toucher un public plus large.

5. Les apports des projets de coopération

→ Pour le projet du SICALA, les apports du projet sont multiples :

- création d'une dynamique nouvelle au sein de l'équipe du SICALA (dont les élus),
- acceptation du regard de l'autre sur nos propres pratiques,
- sortir du quotidien ; prendre du recul sur son travail ; s'enrichir grâce aux échanges avec l'autre,
- incitation à innover : recherche de nouvelles solutions pour des problèmes communs ; travail avec d'autres équipes techniques et avec des experts,
- création des relations humaines, de confiance qui perdurent au-delà du projet → création d'un réseau de partenaires.

Les problématiques exprimées par les acteurs de la coopération internationale sont récurrentes, que cette coopération soit européenne ou extra européenne (aide au développement). Il serait intéressant de réfléchir :

- à des passerelles possibles entre ces différents acteurs même si leurs logiques d'intervention sont différentes (nécessite d'identifier les actions et de connaître les pratiques de manière exhaustive)
- aux modalités de structuration de l'offre d'appui en région (développement d'outils techniques, mise en place de sessions de formation – identifier et recenser les outils/ressources existants, développer des partenariats avec des réseaux au niveau régional, national voir européens).

1ère question posée dans chaque sous-groupe : « Pourquoi êtes-vous là ? »

La participation s'explique principalement par l'envie/ le besoin des participants de :

- partager des expériences et des compétences,
- acquérir des outils méthodologiques et d'ingénierie de projet de coopération,
- rentrer dans une dynamique de réseau et réfléchir au « comment travailler ensemble ? »,
- trouver des solutions pour mieux impliquer les élus et les décideurs locaux dans les projets de coopération.

2ème question posée dans chaque sous-groupe : « Avez-vous des expériences en terme de coopération ? ».

Plusieurs personnes ont rapidement fait part de leurs expériences de coopération. Qu'il s'agisse d'expériences en cours ou d'expériences non abouties, tous ont soulevé les points positifs d'un projet de coopération sans négliger le problème de la mobilisation des élus, ainsi que du financement qui est souvent la cause de l'échec d'un projet.

Certaines structures ont présenté leurs actions de diagnostic et de recensement des projets de coopération. On peut noter le diagnostic des initiatives de coopération du Pays St Flour Haute Auvergne, ainsi que le catalogue de la coopération du CERAPCOOP.

Les pistes de travail

- L'identification, la définition et présentation des différents types d'action de coopération qui s'offrent aux différents acteurs du territoire (INTERREG, coopération décentralisée, coopération LEADER) et partenariat possible entre différentes structures pour appui aux acteurs locaux (ex : ARDTA / cerapcoop / Antenne du Conseil Régional à Bruxelles / Conseils Généraux etc.)
- Sensibilisation des élus et des décideurs à la coopération internationale – facteur de développement et d'ouverture des territoires. Définir le rôle que chacun peut voir à jouer, travailler sur des outils de sensibilisation, trouver des astuces pour les impliquer (témoignages, partage d'expériences...).
- Recensement, capitalisation et diffusion des pratiques (qu'est ce qu'on fait ? comment on le fait ? Comment on valorise l'existant ?)
- Réflexions sur la lourdeur administrative et financière : Comment faire pour que de petites associations locales puissent porter des projets de coopération alors que les financements européens ne sont pas disponibles avant de longs mois, et qu'il faut faire l'avance de trésorerie ? → comment sensibiliser les collectivités locales à ce problème et les inciter à mettre en place une trésorerie ?
- Appui à la méthodologie de projets
- Lien coopération /compétitivité des territoires,
- Travail sur un exercice pratique : « un projet de coopération de A à Z » sur un thème partagé par l'ensemble des participants (charte forestière, bois énergie, eau ?)

Prochaine réunion :

18 septembre 2008 au Puy-en-Velay (Haute-Loire) / 09h30 – 16h30

Le lieu exact de la réunion vous sera communiqué ultérieurement.

Si vous souhaitez covoiturer, n'hésitez pas à nous en informer ; nous vous mettrons en relation avec d'autres personnes.

Ordre du jour :

9h30 : accueil des participants avec le café

10h – 12h30 : Les étapes méthodologiques du montage du projet de coopération
Cas concret : le projet du SICALA / visite sur le terrain et échanges en salle

12h30 – 14h : Repas

14h – 16h : Panorama des différents modes de coopération : « quelle coopération pour quel projet et pour quelle structure porteuse ? »

16h – 16h30 : élaboration de l'exercice pratique « un projet de coopération de A à Z » : choix du thème de travail ; méthodologie

→ *Prenez quelques minutes pour réfléchir aux thèmes qui pourraient servir de support à l'exercice !*

Retrouvez toutes les informations sur le réseau rural Auvergne sur le site : www.europe-en-auvergne.eu
(rubrique réseau rural) ou contactez la cellule d'animation du réseau :

Contacts – Cellule d'animation du réseau rural

ARDTA : Solenne Corrand

Tél. 04 73 31 81 57

Portable : 06 32 99 54 27

Fax. 04 73 31 84 00

Mél. s.corrand@ardt-auvergne.fr

DRAF : Marie Hergat

Tél. 04 73 42 16 25

Portable: 06 33 62 61 37

Fax: 04 73 42 16 76

Mél. marie.hergat@agriculture.gouv.fr